

Projet APCAM / MSU

“ Système d'information décentralisée des marchés
agricoles ”

(SIDMA)

Etude sur l'identification
des besoins d'information des Intitutions
à Bamako

Rapport Définitif

G00
1474

Octobre 1998
Consultant F. DIALLO

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION :

- Contexte et justification de l'étude
- Objectif visé

II. DEROULEMENT :

- Approche méthodologique
- Zone d'enquêtes et public cible
- Période de l'étude

III. RESULTATS :

- Besoins d'information
- Conclusion

ANNEXES :

- Termes de référence
- Guide d'entretien
- Planning des rencontres
- Liste des personnes rencontrées

I. INTRODUCTION

1.1 contexte et justification :

Les grandes options stratégiques adoptées par le Gouvernement ont conduit les autorités publiques à libéraliser l'économie.

La libéralisation des marchés agricoles et la récente dévaluation du Franc CFA ont ouvert des opportunités pour les producteurs agricoles.

Ces nouvelles opportunités ont créé de nouveaux besoins pour différents acteurs engagés dans le processus d'un développement durable. Les besoins des acteurs du développement sont multiples et variés ; mais les besoins d'information à l'usage des opérateurs du marché et des décideurs sont des données cruciales pour le fonctionnement normal de l'économie nationale.

Une étude récente du Projet FERAP qui relève du CILSS a indiqué que les opérateurs économiques désirent disposer d'informations fiables sur l'ensemble des filières agricoles. Il s'agit notamment, outre les céréales, des produits de l'horticulture, des produits de l'élevage et des intrants.

Ces opérateurs sont demandeurs d'informations, aussi bien sur le marché national que sur les marchés de la sous - région ; voire sur le marché mondial. La même étude signale que le secteur privé serait disposé à contribuer au financement d'un système d'information qui prendrait en compte ses besoins en information.

Le système d'information du marché céréalier SIM a bénéficié d'un soutien important grâce aux efforts consentis dans le cadre du P.R.M.C.

Le SIM a acquis une expertise qui lui vaut de la considération et une somme de crédibilité dans la sous - région. Toutefois, le SIM s'est limité jusqu'ici à la diffusion des données qui ne concernent que le seul marché céréalier, malgré un contexte caractérisé par une forte demande d'informations commerciales sur l'ensemble des filières agricoles. Par ailleurs, ces informations sont souvent jugées peu utilisables, car elles sont caduques pour les utilisateurs au moment de leur réception et ne peuvent plus servir de support à la prise de décision commerciale.

Ainsi le dispositif actuel du SIM apparaît plus efficace dans son rôle d'instrument de gestion de politique de sécurité alimentaire que dans un rôle d'instrument de promotion d'un marché agricole libre et transparent.

C'est à cet égard que l'atelier national sur le SIM, tenu en mai 1998, après une analyse de la situation et de l'importance des enjeux sur les marchés agricoles, a recommandé l'élargissement du mandat du SIM, qui en plus de la production d'informations qui se destinent aux autorités publiques, doit aussi répondre à la forte *demande d'informations commerciales* du secteur privé. Il en résulte que, le SIM dans une nouvelle formule, doit pouvoir identifier et cibler les besoins réels d'informations de tous les utilisateurs qu'ils soient décideurs publics ou privés.

Dans le cadre d'un retrait programmé du soutien financier des bailleurs de fonds, il s'avère crucial de bâtir un système durable pour l'information adéquate des opérateurs économiques et de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires à son fonctionnement.

Cette mobilisation de ressources domestiques passe nécessairement par l'identification et la satisfaction des besoins réels d'information des utilisateurs à moindre coût.

Ainsi, s'agirait - il d'assurer une meilleure adéquation entre les types d'information à diffuser et les besoins changeants des utilisateurs mais, aussi offrir des services de bonne qualité, à temps opportun et à des coûts compétitifs. Dès lors il s'avère nécessaire de procéder à une réorganisation, à bon escient, du dispositif actuel du SIM afin de le mettre en cohérence avec les attentes des différents utilisateurs.

L'ancrage institutionnel propice au développement du SIM a été déjà envisagé au sein du réseau des chambres d'Agricultures notamment à l'APCAM, qui dans ses programmes d'activités a inscrit un suivi économique des filières agricoles au bénéfice des Professionnels de l'Agriculture.

Le SIM en perspective deviendrait un instrument efficace dans la stratégie de professionnalisation de l'Agriculture, qui est fondée sur une plus grande responsabilisation de la société civile.

Le réseau des chambres d'Agriculture constitue un cadre d'intervention favorable à l'essor et à la pérennisation d'un système d'information décentralisé du marché agricole.

1.2. Objectif visé :

L'objectif de cette étude est de déterminer de façon précise les besoins réels d'information des différentes institutions publiques et privées qui participent à la prise de décisions sur les marchés intérieurs, et extérieurs du pays.

II. DEROULEMENT

2.1 Approche méthodologique

Après un échange avec les responsables du Projet SIDMA, il a été élaboré un certain nombre d'instruments utiles pour réaliser les enquêtes. Il s'agit, d'une part de la liste des différentes institutions qui ont été identifiées pour les besoins de l'étude (voir annexe), et d'autre part, de la lettre d'introduction du consultant à laquelle a été joint en annexe, un guide d'entretien (cf. annexe) pour aider les institutionnels à se préparer.

Des contacts établis avec chacune des institutions ciblées ont permis de fixer un calendrier de rencontres avec les représentants mandatés par chacune d'elles. Le consultant a effectué les différents déplacements pour se présenter aux heures et lieux convenus des rencontres.

Il convient de souligner que très souvent les interlocuteurs étaient empêchés pour des raisons multiples dont notamment :

- l'absence par suite de mission à l'intérieur ou à l'extérieur des personnes attitrées et mandatées par leur institution,
- agenda très chargé qui ne permettait pas au représentant mandaté d'être enquêté dans les délais prescrits par l'étude.

Cet état de fait inhérent à une telle démarche a occasionné des rencontres plusieurs fois ratées avant de pouvoir réaliser l'enquête qui en dépit de ces contretemps s'est bien déroulée. La méthodologie était basée sur l'entretien direct au cours d'une séance de travail à laquelle participaient souvent d'autres collaborateurs invités par le responsable.

Il y a eu donc des entretiens individuels avec des responsables institutionnels mais également des entretiens collectifs organisés sur l'initiative de l'institution visitée.

Le consultant après les formalités d'usage a introduit les données dont il est question ; l'objectif et les attentes de l'étude. Les institutions ont été invitées à exprimer clairement leurs besoins en information, en types d'analyse souhaitée ainsi que les modes de diffusion et les fréquences de mise à leur disposition des données demandées.

2.2 Zone et publics cibles de l'étude

les enquêtes se sont déroulées exclusivement dans le District de Bamako auprès des utilisateurs institutionnels. Il s'agit notamment des quatre groupes d'institutions ci - après :

- les services publics de l'administration,
- les organisations non Gouvernementales,
- les institutions ou associations professionnelles,
- les agences de coopération internationale

les représentants des institutions rencontrées sont listés en annexe au présent rapport. Il est à souligner que 25 institutions ont été enquêtées avec la participation de 35 personnes

2.3 la période de l'étude

Les enquêtes se sont déroulées du 24 septembre au 19 octobre 1998. Il faut signaler qu'il était nécessaire de décompter les jours ouvrables qui ont été consacrés aux rencontres avec les institutionnels et réserver les jours fériés de la période pour la rédaction et la préparation du rapport. Il ressort donc un léger décalage par rapport à la date prévisionnelle de dépôt du rapport de l'étude qui dans son chronogramme n'a pas fait de distinction entre les 20 jours impartis.

III. RESULTATS

3.1 Les besoins d'informations

A partir des entretiens directs, qui ont donné lieu à des exposés, questions et réponses, les enquêtes ont permis de sérier les besoins des institutions et de faire la typologie suivante :

- a) **Les types de décisions régulièrement prises par les acteurs et opérateurs économiques et qui portent essentiellement sur :**
 - la définition de politique et la planification d'un développement durable, notamment en matière de sécurité alimentaire,
 - l'élaboration et l'évaluation de projets de développement initiés par les communautés de base,

- l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'appui - conseil nécessaires au renforcement des capacités de gestion et de négociation des producteurs et de leurs organisations,
- la définition de stratégies appropriées pour la promotion et la gestion des marchés agricoles.

b) les types de produits agricoles à couvrir par le SIM :

Les produits végétaux :

- les céréales sèches et irriguées telles que, le maïs, le niébé, le sorgho, le fonio, le riz paddy, le riz décortiqué, le blé ;
- les produits horticoles essentiels tels que la pomme de terre, les oignons, la tomate, le haricot vert ;
- les produits oléagineux essentiels tels que : l'arachide, le sésame, les amandes de karité, le beurre de karité,
- les fruits tels que : les variétés de mangues, la banane, les agrumes ;
- les produits de substitution tels que : patates, ignames et manioc ;
- les produits de cueillette : gomme arabique.

Les produits animaux :

- les bétail - viande - lait - cuirs et peaux par espèces : des ovin, caprin, bovin et camelin ,
- La volaille : le poulet de chair, les œufs,
- les produits aquatiques : les poissons (frais, fumé, séché),
- les produits apicoles : miel, cire.

Les catégories d'intrants agricoles

- les différentes semences végétales,
- les engrais essentiels,
- les pesticides,
- les herbicides,

- les matériels agricoles : les charrues, charrettes, moto - pompes, tracteurs.

c) les types de marchés à couvrir par le SIM :

Les enquêtes ont décelé trois dimensions de marchés à partir desquels les différentes institutions ont besoin de données fiables pour prendre, leurs décisions.

- le marché agricole national
un cadrillage représentatif de l'ensemble du marché agricole est souhaité. Toutefois une distinction serait opportune entre les zones de production et les zones déficitaires, appelées aussi zones de consommation.

- les marchés agricoles des pays voisins du Mali :
une maîtrise des données sur les marchés de la sous - région, données qui ont des répercussions sur la situation intérieure du Mali et qui permettent de monter des stratégies conséquentes de sécurité. Il s'agit notamment de données sur les marchés agricoles du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

- le marché mondial
l'acquisition et la diffusion de données issues du marché mondial qui sont utiles pour les décideurs des institutions nationales.

d) les types d'informations avec la catégorisation en informations publiques et informations commerciales : à savoir :

- des données en séries sur plusieurs années (10 ans) avec une analyse des tendances de la production, la commercialisation et de la consommation ;
- de grands agrégats portant sur les filières agricoles notamment, les volumes de productions, les effectifs du cheptel ou encore des données relatives aux abattages, le revenu agricole, le taux de croissance et taux d'inflation,
- des paramètres indicateurs de performances et les coûts moyens de production par filière agricole et par zone ;
- différents prix périodiques :
 - à la production
 - à l'exportation et à l'importation
 - à la cession entre intermédiaires

– à la consommation.

- des données prévisionnelles de commercialisation, des données corrigées à bonne date et le bilan définitif par filière agricole
- des quantités de produits transigées au cours des opérations de compagnie, par décade
- des connaissances plus approfondies et un suivi régulier des stocks privés disponibles aux niveaux Paysans, banques de céréales et commerçants et destinés essentiellement à la période de soudure (juillet à octobre)
- des normes de consommation, ration alimentaire annuel et par tête d'habitant
- du nombre d'unités de transformation, types agréées, taux de la valeur ajoutée
- des données sur les produits transformés et/ou embouchés ; volume transigé - destination
- des données sur l'épargne mobilisée et le volume des prêts consentis par zone
- des offres d'appui et de conseils appropriés aux opérateurs économiques en fonction de phénomènes conjoncturels ou de situations particulières
- des annonces ponctuelles sur la demande de groupes d'opérateurs à l'intention d'un public cible
- des campagnes publicitaires destinées d'une part, à la promotion de label d'exportation des produits de l'Agriculture du Mali et d'autres part, à la mise en marché des Produits agricoles.
- une diffusion sélective de textes réglementaires régissant les marchés agricoles ou relatifs aux normes de qualité

e) les types d'analyse :

- analyses rétrospectives de données sur les marchés agricoles et leur fonctionnement qui couvre une période de 10 ans au moins et qui établit l'impact et les conséquences

- analyses prospectives pour :
 - guider le comportement des opérateurs ;
 - prévoir le niveau de la production par zone et par filière agricole et le niveau des offres sur les marchés agricoles ;
 - faire ressortir les tendances des prix à différents niveaux et en différentes périodes ;
 - élaborer des modèles économétriques de prévision de la demande ;
- analyses conjoncturelles en vue de circonscrire des phénomènes de perturbation des marchés,
- analyse des paramètres, des normes et des coefficients nécessaires à la gestion de l'offre et de la demande,
- analyses critiques des données des marchés et de la situation d'ensemble de la sous - région,
- analyse des besoins de financement des différentes opérations agricoles sur la demande de promoteurs,
- analyse de différents stocks pendant les périodes de commercialisation, de transformation, de soudure et à différents niveaux, public et privé.

f) les fréquences et les modes de diffusion des informations demandées :

- la périodicité ou le rythme de diffusion des informations souhaitées par les institutions est variable selon les motivations des utilisateurs. Les propositions qui sont plusieurs fois exprimées au cours de l'enquête sont :
 - des diffusions hebdomadaires,
 - des diffusions mensuelles,
 - des diffusions semestrielles,

- des diffusions annuelles,
- des diffusions pluriannuelles,
- des diffusions spéciales
- les modes de diffusion et d'exploitation :
 - par la radio nationale mais aussi de façon sélective par les radios de proximité,
 - par système d'un bulletin amélioré en français et langues nationales,
 - par extraits de données à la carte,
 - par consultation de la banque de données sur le réseau national.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES BESOINS

Types d'informations	Analyses types	Fréquences/modes	Groupes cibles
<ul style="list-style-type: none"> Données en séries sur la production, la commercialisation, la consommation voire les aides alimentaires Séries temporelles (zone) 	<ul style="list-style-type: none"> + analyses rétro. (10 ans) + analyse prospective élaboration de modèles économétriques + analyse des tendances 	<ul style="list-style-type: none"> - annuelle - bulletin - temps réel 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrations - Agences de coopération - ONG - Institutions Professionnels Agricoles (I.P.A)
<ul style="list-style-type: none"> Agrégats portant sur les principales filières agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> * <u>analyses statistiques</u> : + volume production + effectif/composition cheptel + revenu agricole ;taux de croissance, taux d'inflation, budget consommatioⁿ, ration alimentaire par habitant 	<ul style="list-style-type: none"> - annuelle - bulletin 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrations - Agences coop. - ONG - Organisation Agric. (O.P.A) <p style="text-align: right;">Prof</p>
<ul style="list-style-type: none"> Paramètres de performance, normes de qualité des produits et intrants agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> + analyse des rendements + coûts moyens de production par filière agricole et par zone 	<ul style="list-style-type: none"> - hebdomadaire - décadaire - mensuelle - semestrielle - annuelle/ par la radio et bulletin en temps opportun. 	<p>Toutes catégories d'agents économiques</p>
<ul style="list-style-type: none"> Différents prix temporels sur les Marchés 	<ul style="list-style-type: none"> + prix moyens à la production + prix moyen à la consommation + prix à l'exportation + prix moyen riz à l'importatⁿ + prix moyens des principaux produits agric. Pays voisins + prix riz marché mondial + analyses des fluctuations et des tendances 	<ul style="list-style-type: none"> - bis hebdomadaire - hebdomadaire - mensuelle - mensuelle - mensuelle - mensuelle - hebdo-mensuelle-semestrielle-annuelle 	<p>Toutes catégories d'opérateurs et agents économiques</p>
<ul style="list-style-type: none"> Prévisions de commercialisatⁿ Données corrigées Bilans par filières agricole 	<ul style="list-style-type: none"> + analyse des stocks des quantités de produits transigés, importés + identification et suivi des stocks, de commercialisation, d'autoconsommation, tampon, de soudure et stocks de produits transformés + analyse de l'offre et de la demande sur les marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - bis - hebdomadaire et mensuelle - bis - hebdomadaire - hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrations - Opérateurs économiques - ONG - OPA et IPA - Agences coopérations
<ul style="list-style-type: none"> Données sur les produits transformés et ou embouchés 	<ul style="list-style-type: none"> + analyse des quantités transigées destination 	<ul style="list-style-type: none"> - mensuelle - annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Administration - Opérations économiques - IPA

• Données statistiques sur les unités de transformation	+ annuaire statistique des types unités agréées. + analyse des capacités. + analyse de la valeur ajoutée.	- annuelle	- Administration - Opérateurs économiques - Agences coopération - IPA
• Données sur les intrants agricoles	+ analyse des prix et disponibilité + analyse des normes de qualité	- mensuelle - annuelle	- Administration - Opérateurs économique - IPA
• Données sur les produits de substitution	+ analyse du volume période et zone de production + prix des marchés de produits et de production	- hebdomadaire en temps réel - mensuelle	- OPA - ONG - IPA - Opérateurs économiques
• Données sur l'épargne rurale et le volume des prêts consentis	+ analyse statistique de la collecte. + analyse du volume de prêts et taux remboursement	- semestrielle - annuelle	- ONG
• Données sur les offres d'appui et de conseils	+ analyse des phénomènes conjoncturels + conseils aux opérateurs	- circonstancielle	- Administration - Agences coopération - Opérateurs économiques - OPA/IPA - ONG
• Campagnes publicitaires ponctuelles sur contrat à la demande	+ élaboration et mise en oeuvre du programme de promotion de produits agricoles. + annonces ponctuelles ciblées	- circonstancielle multi-média	- Projets - Opérateurs économiques - OPA
• Textes réglementaires régissant les marchés ou relatifs aux normes de qualité	+ exploitation de la documentation et sélections opportunes	- circonstancielle	- Opérateurs économiques - ONG

ABRÉVIATIONS :

- I.P.A. : Institution Professionnelle Agricole
- O.P.A. : Organisation Professionnelle Agricole
- O.N.G. : Organisation Non Gouvernementale
- RETRO : Rétrospective
- HEBDO : Hebdomadaire

3.2. la conclusion

L'impression qui se dégage des différents besoins d'informations exprimés par les décideurs institutionnels est que, l'espace marchés agricoles est immense en raison du nombre des produits concernés et de l'importance des données nécessaires aux utilisateurs

Parmi les institutions enquêtées existent des systèmes internes, de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.

Ces informations sont déjà utilisées par des décideurs institutionnels et sont plus ou moins largement diffusées. Il s'agit de :

- la Direction Nationale de l'Appui au monde Rural (DNARMR)
- la Direction Nationale de la statistique et de l'information (DNSI)
- du Système d'alerte précoce (SAP)
- de la Direction Nationale des Affaires Economiques (DNAE)
- de l'Institut de l'Economie Rurale (ECOFIL/IER)
- de CCA - ONG
- DIAPER (CILSS)
- SIM
- PREGEC (CILSS) projet de prévention et de gestion des crises alimentaires.
- FEWS de l'USAID

Il est nécessaire de créer une synergie d'action complémentaire entre les structures qui s'investissent dans ce domaine et à laquelle pourrait contribuer des structures universitaires pour obtenir, traiter et diffuser des informations fiables à travers un système cohérent au sein du réseau des Chambres d'Agriculture.

Le nouveau SIM devrait procéder à des choix prioritaires et rechercher une collaboration fructueuse avec des partenaires.

Les partenaires qui seront identifiés doivent être étroitement associés au montage du nouveau système afin de faciliter les liens de coopération autour des matières définies.

Le contenu de la collaboration devra être défini avec la participation de chacun des partenaires et une convention ou même un contrat de travail devra lier les partenaires.

Ce document traitera des problèmes :

- de collecte et des sites de collecte
- de traitement de l'information des types d'analyse à réaliser et de leur opportunité
- de fréquence de la disponibilité de l'information en temps opportun et des tendances,
- d'identification d'une clientèle consommatrice d'informations inter-actives,
- de moyens techniques, d'appui financier pour mieux évaluer l'inflation liée aux fluctuations des produits agricoles,
- de la production de types d'informations temporelles par zone ou par région, cercle et commune.

Une harmonisation des nomenclatures utilisées par différents systèmes est à réaliser afin de s'acheminer vers une adéquation avec des formules sous - régionales d'intégration.

Il est également nécessaire de convenir sur la liste des marchés agricoles intérieurs qui permettra de quadriller de façon optimale le pays et de faire un partage judicieux entre les partenaires ou groupes de partenaires avec des objectifs bien définis.

Un inventaire exhaustif des moyens de collecte, de traitement et de diffusion des informations est à établir au niveau des structures appelées à collaborer dans le système et dans l'optique d'une utilisation rationnelle des données secondaires produites par certains partenaires.

Il me paraît indispensable d'envisager la création d'un cadre de concertation périodique entre les partenaires sous l'égide de l'APCAM afin de réaliser la mise en cohérence des différents programmes d'information et pouvoir évaluer et valider les données à diffuser.

ANNEXE N°1
Termes de référence

ETUDE SUR D'IDENTIFICATION
DES BESOINS D'INFORMATION DES
INSTITUTIONS

Termes de référence

Identification des besoins d'information des utilisateurs

1. Contexte et justification.

La libéralisation des marchés agricoles et la récente dévaluation du Franc CFA ont ouvert des opportunités de marché pour d'autres produits autres que les céréales dans la sous - région. Il s'agit notamment des produits de l'horticulture, des produits de l'élevage, des produits transformés et des intrants. Ces nouvelles opportunités ont créé de nouveaux *besoins d'information* pour les différents acteurs de marchés agricoles. Ainsi, une étude récente du projet FERAP du CILSS indique que les opérateurs économiques désirent disposer d'information sur l'ensemble des *filières agricoles*. Ces opérateurs souhaitent avoir ces informations à la fois sur le marché national et sur le marché sous - régional. La même étude indique que le secteur privé serait disposé à contribuer au financement d'un système d'information qui prendrait en compte ses besoins d'information.

Malgré un contexte caractérisé par une forte demande d'informations commerciales sur l'ensemble des filières agricoles émanant du secteur privé, les informations diffusées par le SIM se limitent au seul marché céréalier. Par ailleurs, ces informations sont jugées peu utilisables par les opérateurs économiques car elles arrivent souvent trop tard pour servir de support à la prise de décisions commerciales. Ainsi, le dispositif actuel du SIM apparaît plus efficace dans son rôle d'instrument de gestion des politiques de sécurité alimentaire que dans son rôle d'instrument de promotion des marchés agricoles transparents et compétitifs. C'est pourquoi l'*Atelier National sur le SIM nouvelle formule, tenu au mois de Mai 1998*, a élargi le mandat du SIM qui en plus de la production d'information pour les décideurs publics doit aussi répondre à la forte demande d'informations commerciales du secteur privé. *Compte tenu du caractère public de l'information et des économies d'échelle* dans sa production, il est généralement admis que l'Etat doit financer la production et la diffusion d'un minimum d'information. Il ne s'agit donc pas de limiter le rôle du SIM à la satisfaction des besoins des décideurs, mais d'identifier et de *cibler les besoins réels d'information de tous les utilisateurs*.

Avec le retrait programmé du soutien financier des bailleurs de fonds, il est donc urgent pour le SIM de pouvoir mobiliser les ressources domestiques nécessaires à son financement durable. Cependant, cette mobilisation des ressources domestiques passe nécessairement par *l'identification et la satisfaction des besoins réels d'information des utilisateurs* à moindre coût. Ainsi, le SIM doit non seulement assurer une meilleure adéquation entre les informations diffusées et les besoins changeants d'information des utilisateurs, mais, il doit aussi réduire les coûts de production et de diffusion des informations à travers une réorganisation du dispositif actuel.

2. objectif général de l'étude

L'objectif général de cette étude est de déterminer de façon précise les besoins réels d'information des différentes institutions publiques et privées sur le marché national et les marchés extérieurs. plus spécifiquement, l'étude cherche à déterminer :

- les types de décisions que chaque acteur prend régulièrement dans le cadre de ses activités;
- les informations nécessaires à la prise des différents types de décisions des acteurs;
- les informations nécessaires aux prises de décisions qui sont disponibles et accessibles aux acteurs;
- les informations qui sont nécessaires aux acteurs dont ils ne disposent pas.

3. Résultats globaux attendus.

L'étude permettra d'obtenir les résultats suivants :

- les types de produits et d'instrants à couvrir par le SIM;
- les types de marchés à couvrir par le SIM;
- les fréquences et les modes de diffusion des informations demandées;
- les types d'analyse souhaitées à partir des données;
- les améliorations à apporter aux informations déjà produites par le SIM.

4. Objectif et résultat spécifiques : (Cf. Guide d'entretien)

5. Eléments de méthodologie

5.1 Approche

L'approche consistera à identifier des groupes représentatifs des différentes composantes de la population cible. L'enquêteur s'entretiendrait individuellement avec les agents de l'administration, des ONG et des projets. Cette approche permet de réduire considérablement les coûts de l'enquête tout en permettant aux enquêtés

de s'exprimer librement. Cependant, l'approche a pour inconvénient majeur la généralisation limitée des résultats.

5.2 Instruments de l'enquête

Le pré - teste des questionnaires a montré qu'il est plus indiqué d'utiliser un guide d'entretien car la plupart des acteurs avaient des difficultés à répondre correctement aux questions. *Le guide d'entretien portera sur les produits de toutes les filières ainsi que les intrants.* Les guides d'entretien seront différenciés selon les catégories d'utilisateurs. Cependant, l'inconvénient majeur du guide d'entretien est la difficulté d'interprétation et de tabulation des résultats. Les enquêteurs devront donc être suffisamment formés par les superviseurs.

5.3. Plan d'échantillonnage

L'unité d'échantillonnage comprend les utilisateurs institutionnels. Les enquêtes se dérouleront à Bamako et porteront sur :

- 3 agents par cabinet ministériel et par directions administratives. Il s'agit des ministères de l'Agriculture, des Finances, du Plan, du Commerce et le Premier ministre. Trois (3) directions par ministère doivent être enquêtées;
- 2 agents par projet, ONG et association professionnelle;
- 3 agents par agence de coopération : PRMC, USAID, Coopération Française, Canada, Pays - bas, Banque Mondiale, PNUD? UNICEF.

La procédure d'échantillonnage consistera à sélectionner les enquêtés qui sont les plus accessibles et disponibles. Cependant, l'enquêteur devrait identifier les enquêtés qui sont assez représentatifs de leur catégorie.

5.4. Méthode de contact

L'enquête se fera par entretien direct avec les enquêtés. Les enquêteurs devraient donc se déplacer sur les zones indiquées pour conduire l'enquête.

6. Organisation de l'enquête

L'enquête se déroulera du 24 septembre au 19 octobre 1998, date à laquelle le rapport définitif, en cinq exemplaires, doit être remis à l'APCAM en la personne de Monsieur Daouda TANGARA coordinateur du projet.

7. Chronogramme des activités et budget

Consultant : Fousseyni DIALLO, ancien Secrétaire APCAM
délai d'exécution : 20 jours

Chronogramme :

Date de début des opérations :	le 24 septembre 1998
Phase de collecte des informations :	du 24/09 au 7/10/98
Phase de rédaction du rapport :	du 8 au 12/10/98
Date de dépôt du rapport :	le 19 octobre 1998

Guide d'entretien

Le présent guide cherche à évaluer les besoins d'information des principaux acteurs des marchés agricoles. Les acteurs concernés sont les décideurs institutionnels.

Les quatre grands groupes d'institutions, en l'occurrence l'administration, les projets de développement, les ONG et les bailleurs de fonds, constituent des instances de décision. Ces décisions portent généralement sur :

- la définition de la politique de l'Etat en matière de sécurité alimentaire;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des projets de développement;
- conformément aux aspirations des populations et des priorités de l'Etat;
- l'évaluation des projets de développement;
- la définition des politiques de commerce extérieur.

L'élaboration et l'exécution correcte de chacune de ces décisions se fait sur la base d'informations crédibles et d'analyse cohérentes fournies par les services techniques.

Les décisions que vous enquêter doivent exprimer clairement leurs besoins en information et les types d'analyse ainsi que les moyens et les fréquences de mise à leur disposition de celles - ci..

ANNEXE N°2
GUIDE D'ENTRETIEN

ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES
D'AGRICULTURE DU MALI

PASIDMA

ETUDE SUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS
D'INFORMATION DES INSTITUTIONS

-000-

GUIDE D'ENTRETIEN

1. Contexte et justification de l'étude

La libéralisation des marchés agricoles et la récente dévaluation du Franc CFA ont ouvert des opportunités de marché pour d'autres produits autres que les céréales dans la sous - région.

Ces nouvelles opportunités ont crée de nouveaux besoins d'information pour les différents acteurs de marchés agricoles. Ainsi, une étude récente du projet FERAP du CILSS indique que les opérateurs économiques désirent disposer d'information sur l'ensemble des filières agricoles. Ces opérateurs souhaitent avoir ces informations à la fois sur le marché national et sur le marché sous - régional. La même étude indique que le secteur privé serait disposé à contribuer au financement d'un système d'information qui prendrait en compte ses besoins d'information.

Malgré un contexte caractérisé par une forte demande d'informations commerciales sur l'ensemble des filières agricoles émanant du secteur privé, les informations diffusées par le SIM se limitent au seul marché céréalier. Par ailleurs, ces informations sont jugées peu utilisables par les opérateurs économiques car elles arrivent souvent trop tard pour servir de support à la prise de décisions commerciales. Ainsi, le dispositif actuel du SIM apparaît plus efficace dans son rôle d'instrument de gestion des politique de sécurité alimentaire que dans son rôle d'instrument de promotion des marchés agricoles transparents et compétitifs.

C'est pourquoi l'Atelier National sur le SIM nouvelle formule, tenu au mois de Mai 1998, a élargi le mandat du SIM qui en plus de la production d'information pour les décideurs publics doit aussi répondre à la forte demande d'informations commerciales du secteur privé.

Il est donc crucial, pour le développement durable du SIM, de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires à son fonctionnement adéquat. cette mobilisation de ressources passe inévitablement par l'identification et la satisfaction des besoins réels d'information des utilisateurs à moindre coût.

- les fréquences et les modes de diffusion des informations demandées ;
- les types d'analyse souhaités à partir des données ;
- les améliorations à apporter aux informations déjà produites par le SIM.

ANNEXE N° 3
PLANNING DES RENCONTRES

ETUDE SUR LES BESOINS D'INFORMATION
DES DECIDEURS INSTITUIONNELS

PLANNING DES RENCONTRES

N°	Dates et jours de rencontres	Institutions ou Structures	Personnes à rencontrer	observations (heures - autres)
1	Jeudi 24/09/98	documentation et dispositions administratives auprès APCAM - PASIDMA	- Dr. Timbo - Mr. Tangara - Mr. A. Traoré	lettre d'introduction du consultant/ fixation calendrier/ signature contrats
2	Vendredi 25/09/98	OMBE VI	- Dr. Diall, Chef Division Statistique	
3 4	Samedi 26 Dimanche 27/09/98	Préparation de guide d'entretien, élaboration du planning des rencontres		
5	Lundi 28/09/98	prise de contact avec les institutions pour arrêter les calendriers de rencontres. Dépôt de lettre et guide d'entretien dans les structures		
6	Mardi 29/09/98	MDRE DNAMR IER	- Mr. Amadou Touré - Mr. Bandiougou Camara et A. Djiro - Houssante Sanogo	
7	Mercredi 30/09/98	Ministère des finances DNAE COC PRMC OPAM	- Mer. Sekou Sangaré et A. sountana - Mer. Oumar Traoré - Mr. D. Mignat - Mer. Koïta	
8	Jeudi 01/10/98	Présidence Primature Minis. De l'industrie, Commerce et Artisanat	- Mr. Cissé Ibrahima - Mr. Moussa K. Traoré - Dr. Mantala Coulibaly - Mr. S. G	

9	Vendredi 02/10/98	Minist. Economie, plan DN Statistique PNUD FAO PAM UNICEF SAP	- Mer. S. G. - Mme Konaré - Mr. kalifa Sanogo - Mr. B. bathyli - Mme Issabré - Mme V. Wise - Mr. Dassé Masiko	
10 11	Samedi 03/10/98 Dimanche 04/10/98	Dépouillement - analyse des données collectées pré - synthèse		
12 13	Lundi 05/10/98 et Mardi 06/10/98	Ambassade Pays - Bas coopération Canadienne Coopération Française Banque Mondiale USAID	- Mr. Namory Traoré - Mr. Bouaré - Mr. Keita Conseiller Economie Mr. A. Camara	
14	Mercredi 07/10/98 Jeudi 08/10/98	CCA - ONG CCI - ONG CCIM UNCPM COPROMANGUE UNC Eleveur CRA District	- Mr. M.S. Touré - Mr. O. Coulibaly - Mr. Daba Traoré - Mr. I. Coulibaly - Mr. Kantao - Mr. O. Doucouré - Mr. kantao	lettre d'introduction du consultant fixative calendrier signature contrats.
15	vendredi 09/10/98	- rattrapage des rencontres ratées		
17 au 20	Samedi 10/10/98 Dimanche 11/10/98 Lundi 12/10/98 Mardi 13/10/98	rédaction - saisi - correction et reluire du rapport		

Bamako, le 19 octobre 1998

Le Consultant Fousseyni DIALLO

ANNEXE N° 4
LISTE DES PERSONNES
RENCONTREES

Liste des Personnes Rencontrées

Noms et Prénoms	Institutions	Fonctions/Responsabilités
	<u>Ministère Développement Rural et Eau</u>	
1 Mr. Daouda Tangara	APCAM/SIDMA	CT/ coordinateur National
2 Mr. Abdramane Traoré	Projet d'appui SIDMA	Chef adjoint du Projet
3 Dr. Gagny Timbo	APCAM	chargé de synthèse
4 Mr. Amadou Touré	DNAMR	Directeur national
5 Mr. Bandiougou Camara	DNAMR	chef division statistique agricole
6. Mr Abdoulaye Djiro	DNAMR	Chef division promotion filière
7. Mr. Ousmane Sanogo	IER/écofil	Chef département recherche
8. Dr. Aly Diall	OMBEVI	Chef division statistique/information
	<u>Ministère des Finances</u>	
9. Mr Oumar Traoré	C.O.C	Secrétaire permanent
10. Mr. Daniel Mignot	P.R.M.C	conseiller Technique
11. Mr. Abdoulaye Koita	O.P.A.M	P.D.G
	<u>Primature</u>	
12. Mr. Mantala Coulibaly	Cabinet	Conseiller Technique
13. Mr. Moussa Kalifa Traoré	Cabinet	Conseiller Technique
	<u>Ministère Eco. Plan Int.</u>	
14. Mr Sékou Sangaré	DNAE	Chef Division Comm. Extérieur et Concurrence
15. Mr Aguibou Sountéra	DNAE	
16. Mme KONARE	DNSI	Chef Division statistiques générales
17. Mr. Yamadou Keita	DNSI	division Comptabilité nationale
18. Mr Ishaga Coulibaly	DNSI	division comptabilité nationale